ELECTIONS MUNICIPALES

RESULTATS COMPLEMENTAIRES DU SCRUTIN DE BALLOTTAGE

SAINT-ANDRE

Inscrits 1289 ; votants 911.

SOCIALISTES. — Brodel, 245 ; Fasquel, 225 ; Delamonica, 230 ; Masquelier, 233 ; De Rapper, 223 ; Schotte, 221 ; Booy, 221.

CONCENTRATION REPUBLICAINE. — Demora, 305 ; Maquet, 296 ; Lefebvre, 225 ; Parent, 224 ; Caudroy Burga, 214 ; Duhaut, 233 ; Blond, 217 ; Rouzé, 208 ; Doledicque, 194.

REACTIONNAIRES. — Scalbert-Vandame, 443 ; Bailly, 441 ; Caron, 429 ; Deleu, 432 ; Ghesquier, 414 ; Giard, 408 ; Lesaffre, 427 ; Salingue 299 ; Vilain Gallet, 434.

Les réactionnaires sont élus.

LA MADELEINE

Votants, 2.203 ; Nuls, 18.

Lebroton, socialiste, 903 voix ; Roglé, réactionnaire, 1279, élu.

WAMBRECHIES

La liste socialiste obtient de 323 à 419 voix.
La liste réactionnaire est élue.

CROIX

Inscrits, 4327 ; Votants, 2864.

LISTE SOCIALISTE. — Tellier, ancien maire, 1575 voix ; Bertin, 1335 ; Bettens, 1363 ; Breton, 1491 ; Degeans, 1507 ; Demey, 1505 ; Messagh, 1507 ; Mille, 1506 ; Bourgois, 1509 ; Boutemy, 1507 ; Cappe, 1506 ; Cassenim, 1504 ; Cocher, 1501 ; Dekesselle, 1503 ; Delannoy, 1508 ; Delecourt, 1509 ; Delhoutte, 1502 ; Dumoulin, 1510 ; Nicolas, 1510 ; Renaux, 1509 ; Thilliez, 1509 ; Dhoogs, 1508; Vandenhove, 1495 ; Vannoobhuysse 1504 ; Wibaut, 1502.

LISTE REACTIONNAIRE. — MM. Burlin, 1319 voix ; Allot, 1290 ; Barroyer, 1217 ; Bottel, 1304 ; Bury, 1298 ; Berte, 1297 ; Dehayser, 1300 ; Deloof, 1285 ; Fourneau, 1301 ; Goffin, 1294 ; Hourez, 1289 ; Leclercq, 1302 ; Lefebvre, 1294 ; Lerouge, 1297 ; Laporte, 1299 ; Plateau, 1297 ; Masurel, 1302 ; Poteau, 1297 ; Rich 1309 ; Rouillaud, 1296 ; Sinaeve, 1296 ; Tonge, 1292 ; Thorel, 1297; Vasseur, 1246 ; Venluynen, 1300 ; Vandendessel-laen, 1294.

La liste socialiste est élue.

ASCQ

SOCIALISTES : Blin, 275 voix ; Boutemy, 273; Monlois, 277.

REACTIONNAIRES : Fourrier, 280 voix ; Bosso, 280 ; Vermus, 280, élus.

PONT-A-MARCQ

Les trois candidats de l'U. R., qui étaient en ballottage, sont élus.

Parmi les conseillers, siégeront deux socialistes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

SAINT-POL-SUR-MER

VICTOIRE SOCIALISTE

Nous avons annoncé que la liste socialiste avait triomphé le 7 décembre avec une majorité de 270 voix. Voici les résluats détaillés du scrutin :

Inscrits : 2.793 ; volants, 1.677 ; nuls, 14

Liste socialiste. — Rambout Lucien, 989 voix ; Sart Henri, 947 ; Barras Gustave, 911 ; Beder Aimé, 932 ; Benard François, 926 ; Boens Léon, 908 ; Caulier Alfred, 930 ; Cœnye Gustave, 925 ; Cornaert Charles, 927 ; Courtois Emile, 930 ; Créqui George, 914 ; Deconninck Constant, 930 ; Degrumeaux Auguste, 930 ; Duriez Charles, 925 ; Faucon François, 930 ; Gittinger Aloïs, 912 ; Govaere Julien, 926 ; Grammont Eugène, 945 ; Ilars André père, 914 ; Hivin Frédéric, dit « Frione », 888 ; Marcotte Arthur, 924 ; Menneboode Emile, 927 ; Obert Hector, 921 ; Roussel Kléber, 931 ; Secq Charles, 920 ; Smaggha Fernand, 926 ; Weymiens Eugène, 918.

Liste républicaine. — Waucquier Louis, 705 ; Dejunné Charles, 699 ; Waeterlcot Auguste, 671 ; Ployart Louis, 678 ; Vandenbussche Charles, 704 ; Devulder Léon, 688 ; Saban Gustave, 675 ; Babilacre Joseph, 689; Balloy Edonard, 705; Bénard Auguste, 694 ; Bouclet Jules, 691 ; Godron Charles, 692 ; Coutelier Emile, 702 ; Dejoughe Pierre, 696 ; DeKoninck Désiré, 696 ; Duforet Auguste, 680 ; Duretz Arsène, 713 ; Groyssellier Lucien, 686 ; Lagache Léon, 705 ; Lastavel René, 697 ; Maes Edouard, 693 ; Marquilly Désiré, 700 ; Nave-Romain Charles, 687 ; Pillyser Jules, 700 ; Quinion Léopold, 707 ; Vanherseke Omer, 698 ; Vervoort Léon, 692.

MALO-LES-BAINS

Aux élections de dimanche, la liste Républicaine d'Union Sociale a battu, avec une forte majorité, la liste municipale réactionnaire. Ont été élus : MM. Pyl, Marcel Lemaire et Delpierre.

PETITE-SYNTHE

Scrutin de ballottage. — Sont élus :

MM. Trystram Louis, Lambert Solène, Robert Ferdinand, Bart Folquin, Bernhard Louis, Boonefaes Arthur, Calcoen Albert, Clarys Eugène, Coloos Lucien, Deleluze Gustave, Deschever Charles, Marchillie Anatole, Nédoncelle Camille, Vanbalinghem Robert et Wiscart Jules, candidats de la Ligue républicaine.

LEFFRINCKOUCKE

MM. Bernard Eugène, Hanicotte Léon, Holbet Jules, Wargnez père, Guilmard Louis, Jonckeere Henri et Valour Pierre sont élus.

ZUYDCOOTE

Sont élus : Talon Elie, Popieul Ed., Pannier Germain, Deswarte Emile.

PITGAM

Sont élus : Verreman, Morysse, Allays, Compagnon, Leleu, Dely, Dammerey, Declercq, Joos, Achte, Baillie de la liste de l'Union.

ERINGHEM

Sont élus : Hemelwael René et Deram Constant.

TETEGHEM

Sont élus : MM. Ypreuw Henri, Norremberghe Louis et Poublanc Romain.

GRAVELINES

Sont élus : MM. Pruvot Arthur, Crot Charles, Duflot-Barret, Leurette Ed., Lefranc, Tonnel-Rembert, Gourdin et Torris Paul.

GRAND-FORT-PHILIPPE

Sont élus : MM. Brunet, Leprêtre François, Talleux Fr., Dumon Eug., Bétourné Gustave, Talleux Charles, Creton J.-B., Merlin Pierre, Daubécourt Aug., Raoul Léon, Tannin Lucien, Droussent, Lavallée Jules, Fournier Benoit, Hannequin Pierre, Raoul H. fils Viste Marcel, Vérove, Mené, Charlet Paul, Vannieuwenhuysse Eugène.

BOLLEZEELE

M. Bellynck Victor est élu.

SPYCKER

M. Delebaere est élu.

SAINT-PIERREBROUCK

Sont élus : MM. Ryckelynck Joseph, Colin Louis, Pignion Ch., Schuppe N. et Gombert Elie.

Sont élus : à **Cappellebrouck** : MM. Outtier, Pas, Pelerein et Degrand ; à **Watten** : Semette et Delory ; à **Millam** : Cousyn Abel ; à **Socx** : Debil Florent ; à **Steene** : Drycpoudt ; à **Warhem** : Beudaert Arsène ; à **Zeggers-Cappel**: Laroy J.-B.; à **Lederzeele** : Campel Modeste ; à **Esquelbecq** : Dequindt Joseph, Bogaert Albert et Bollengier Arsène ; à **Bourbourg-Campagne** : Kem Louis, Mercier Edouard et Hocquette Benjamin.

ROUBAIX

Elections municipales

DERNIER DEPOUILLEMENT DU VOTE DES REFUGIES

Hier matin, à 9 heures 30, les dernières opérations du dépouillement du vote des réfugiés ont eu lieu à la mairie, dans la salle Pierre-de-Roubaix.

Sur 170 votants, les candidats socialistes ont obtenu une moyenne de 124 voix ; la liste réactionnaire n'a recueilli qu'une moyenne de 37 voix. Ce dernier vote a renforcé la majorité absolue de la liste socialiste.

ELECTION DES DELEGUES SENATORIAUX ET SUPPLEANTS

Arrêté préfectoral

Art. 1er. — Tous les conseils municipaux du département du Nord, élus les 30 novembre et 7 décembre 1919, se réuniront le mercredi 10 décembre 1919, à l'effet de procéder à la nomination de leurs délégués titulaires et suppléants pour l'élection des sénateurs. L'heure de la réunion est fixée à 10 heures.

Art. 2. — L'élection des délégués titulaires et suppléants aura lieu dans les conditions déterminées par les articles 6 et 8 de la loi du 9 décembre 1884.

Art. 3. — Le maire, après avoir donné lecture des lois et décrets ci-dessus visés, et rappelé que le vote doit avoir lieu sans débat au scrutin secret, recueillera les bulletins des conseillers présents. Si tous les membres sont présents, ou si les absents se sont fait excuser, on procédera immédiatement au dépouillement du scrutin. Dans le cas contraire, le dépouillement ne commencera qu'une heure après l'ouverture de la séance.

Il sera procédé dans les mêmes conditions au second et au troisième tour de scrutin, s'il y a lieu, ainsi qu'à l'élection du ou des suppléants. Le dépouillement de ces scrutins suivra immédiatement le dépôt des votes.

Art. 4. — Si la majorité des membres en exercice ne se rendait pas à la séance du 10 décembre 1919, le maire convoquerait immédiatement le Conseil municipal pour le même jour, à 14 heures, et si, à cette seconde réunion, le nombre des membres présents était encore insuffisant, une troisième convocation serait faite sans délai pour le même jour, à 18 heures. A cette dernière séance, l'élection aurait lieu conformément à l'article 5o de la loi du 5 avril 1884, quel que fût le nombre des membres présents. Vu l'urgence, le délai de convocation du Conseil municipal est spécialement abrégé.

Chambre de Commerce

ELECTIONS DU 13 DECEMBRE

Les candidats désignés par le Syndicat des Petits Commerçants sont, pour le 3me groupe : M. Louis Félix, cafetier — M. Victor Klimpe, commerçant — M. Paul Nys, débitant.

UN PERMISSIONNAIRE PERD SES PAPIERS

Samedi soir, vers 5 heures, il a été trouvé à l'angle des rues de l'Alma et St-Vincent, un portefeuille en cuir grenat contenant divers papiers au nom du soldat Gabriel Lefebvre, appartenant au 69e régiment d'infanterie, en permission à Roubaix, du 2 au 8 décembre inclus.

DANS LES VIGNES

Un habitant de Tourcoing, M. Edouard Dumortier, 35 ans, domicilié 4, rue de Vassy, avait, vendredi dernier, bu plus que son saoûl et se trouvait, vers 5 h. 1/2 du soir, en complet état d'ivresse dans la rue St-Georges, à Roubaix. La police lui a dressé une contravention.

IL VOULAIT BOIRE

Un ouvrier teinturier, M. Alexis Deroeck, âgé de 31 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Desroussaux, 49, a été mis en état d'arrestation, hier, pour ivresse et bris de clôture. Se trouvant déjà en état d'ébriété, chez M. Bourgois, cafetier, rue de l'Epeule, angle de la rue Marquisat, il se vit refuser à boire, et brisa volontairement la grande glace de la devanture, ainsi que celle de la porte d'entrée. Il occasionna, de cette façon, pour 800 francs de dégâts.

UN PORTEFEUILLE PERDU

Mme Esther Squelbut, femme Deylaminck, 45 ans, ménagère, demeurant rue Bayart, 43, a perdu, dimanche matin, vers dix heures, de son domicile à la rue de la Vigne, par les rues Basse-Masure, des Récollets et Buffon, un portefeuille en toile cirée, contenant une vingtaine de francs et trois photos.

CONSEIL MUNICIPAL

Quatrième session extraordinaire de 1919

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira le 10 décembre, à neuf heures précises du matin, à l'Hôtel-de-Ville.

A l'ordre du jour : 1. Installation du nouveau Conseil municipal — 2. Nomination du secrétaire — 3. Election du Maire et des adjoints — 4. Ouverture de la 4me session extraordinaire de 1919.

LIQUIDATION DES REQUISITIONS FRANÇAISES DE 1914

La quatrième Commission de liquidation des **Réquisitions Françaises** siégera à la mairie de Roubaix, bâtiment central, salle des consultations gratuites, le mercredi 10 décembre, à dix heures du matin, pour entendre les réclamations au sujet des réquisitions opérées par l'Armée française.

Les intéressés devront être porteurs de toutes pièces permettant d'établir leurs droits et être accompagnés de deux témoins susceptibles de certifier le bien-fondé de leurs demandes.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de :

Eau de Javel et Brosses — Bougies de toutes grosseurs — Fromage Chester, à 9.50 le kilo — Beurre de Normandie, à 15 fr. 20 le kilo.

Pommes de terre à 0.80 le kilo : Mardi, de 8 heures à 11 heures, 6e Jaunes et Vertes ; de 2 heures à 4 heures, 7e Jaunes et Vertes.

CAISSE D'EPARGNE

Dans les séances des 2, 4, 6 et 7 décembre, les succursales de Roubaix, Lannoy, Croix et Wattrelos ont encaissé des versements s'élevant à un total de 580.619 francs et opéré un total de remboursements de 192.143 fr. 07.

La caisse est ouverte pour les versements les mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9 à 10 h. 30. Les opérations se font toutes simultanément.

La caisse sera fermée du 20 décembre au 3 janvier, pour l'arrêt des écritures de fin d'année.

LE COIN DES LETTRES

Vient de paraître :

« Le Livre des Livres » (n. 4) anthologie critique mensuelle des nouveaux ouvrages littéraires, publication de vulgarisation.

Ce numéro contient une critique, un résumé et des extraits des derniers ouvrages parus de Conan Doyle, Victor Margueritte, Franc-Nohain, Charles-Henry Hirsch, Michel Corday, Willy, Pierre Benoit, Jean Pellerin, Alphonse Séché, général Maugin, A. Arnoux, Robert Dieudonné, Jules Romains, Gabriel Maurière.

« Le Livre des Livres », guide de l'amateur, est en vente partout (1 fr. 50). Directeur : M. Gaston Moussé, 3, rue du Marché-aux-Patriarches, Paris (5e).

MATCH ROUBAIX-MENIN

Dimanche, l'équipe 1re du Sport Ouvrier Roubaisien s'est rendue à Menin et a matché l'équipe correspondante de la Jeune Garde Socialiste de Menin. Après une partie des plus courtoises, mais très disputée de part et d'autre, le match se termina à l'avantage de Menin, qui réussit à marquer le seul but qui lui donna la victoire.

A Menin, les avants furent très vite et toujours sur la balle. Les Roubaisiens firent un beau match, mais habitués à jouer sur un petit terrain, durent s'incliner sur un terrain de 110 mètres de long et 60 de large.

La deuxième mi-temps fut tout à l'avantage des Roubaisiens, qui dominèrent pendant la dernière demi-heure, mais les avants marquèrent le finisch et ne réussirent à marquer.

Bonne journée pour le S. O. R, et les amis et connaissances qui firent le déplacement, furent enchantés de la bonne tenue des jeunes sur le terrain.

Toutes nos félicitations à M. Debunne, fils du député de Menin, qui fut tout à sa tâche pour l'organisation de la fête.

Fernand LECLERCQ.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

DANS L'ALIMENTATION

LA REUNION DE LA BOURSE DU TRAVAIL

Malgré les préoccupations électorales qui retinrent nombre de syndiqués autour des urnes, ce fut une très belle réunion, réconfortante au point de vue syndical, et qui, nous en sommes persuadés, aura les plus heureux effets.

C'est Valecamps, le secrétaire général du groupe, qui prit le premier la parole. Dans un exposé bref et précis, il retraça dans ses grandes lignes la besogne accomplie par le congrès où se trouvaient réunis les syndicats du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Il montra l'effort fait pour arriver à l'uniformisation des conditions de travail et des salaires.

Après lui, notre ami Saint-Venant, député du Nord, rappela que lui aussi il avait appartenu à l'alimentation. Il fit défiler les heures héroïques du début où les syndicats en voie seulement d'organisation grandissaient sous l'œil hostile du capitalisme tout puissant. Il insista pour que soit intensifiée la propagande. C'est par la force, la cohésion, l'unité d'action que l'alimentation, dit-il, obtiendra des résultats semblables à ceux obtenus dans nombre d'industries.

Savoie, délégué de la Fédération nationale, prend enfin la parole. En une causerie magistrale, après avoir rappelé les bienfaits du syndicalisme, il fit appel non seulement à l'effort matériel des syndiqués mais encore et surtout à leur intelligence et à leur dévouement. « Ce sont, conclue-t-il, les facteurs essentiels de la victoire ouvrière, de cette grande aurore de justice et d'humanité qui succédera infailliblement à la nuit pesante dans laquelle le capitalisme cherche à maintenir, misérable et courbé, le prolétariat asservi. »

En fin de réunion, Mango, secrétaire du Syndicat des brasseurs de Dunkerque, mit l'ordre du jour suivant aux voix, qui fut voté à l'unanimité :

« Les travailleurs et toutes les sections de l'alimentation, réunis le 7 décembre, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les camarades Saint-Venant et Savoie sur l'utilité des syndicats, s'engagent à faire toute la propagande nécessaire afin que, par l'union et la cohésion, on puisse faire aboutir les légitimes revendications de l'intéressante corporation de l'alimentation ;

» Se séparent au cri de : Vive le syndicalisme ! »

Le Meeting des employés de Tramways

A l'issue de la réunion de vendredi, dont nous n'avons pu donner qu'un compte rendu succinct à cause de l'heure tardive à laquelle elle s'est terminée, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les employés et ouvriers de toutes catégories des tramways de Lille et de banlieue, réunis au complet le vendredi 5 décembre, à 22 heures, à la Bourse du Travail de Lille, sur convocation de leur syndicat, pour se prononcer sur l'acceptation définitive des conditions de travail actuel et prendre décision sur les nouvelles revendications du syndicat, ont, après un exposé clair et précis de la situation, fait les constatations suivantes :

« En juin dernier, s'inspirant des cruelles nécessités de la vie, le syndicat a présenté un cahier de justes revendications que la Compagnie a rejetées.

« En juillet, pour prouver son esprit d'entente et éviter au public lillois les désagréments d'un conflit, le syndicat, abandonnant ses légitimes prétentions, revendiqua pour les employés et ouvriers de Lille les mêmes salaires et les mêmes conditions de travail que Roubaix, Tourcoing et Mongy.

« Sous le faux prétexte d'impossibilités matérielles et financières, la Compagnie refusa encore de donner satisfaction et ne se contenta, après bien des pourparlers, qu'à accorder des salaires et des conditions de travail, encore de beaucoup au-dessous de ce que nous demandions et qui furent toujours déclarées insuffisantes par le personnel.

« Cependant que les salaires d'avant-guerre étaient en moyenne, pour toutes les catégories, de 30 fr. par semaine, cependant qu'elles sont actuellement de 80, soit une différence égale de 1 à 2,6 dixièmes, les vivres, le vêtement, la lingerie, la literie, l'ameublement, etc., etc., sont passés de 1 à 5 au minimum.

« Aujourd'hui et dans de pareilles conditions, les ouvriers en général des tramways de Lille proclament une fois de plus leur impossibilité de vivre de leurs gains actuels et font leurs revendications du syndicat acceptées par leurs camarades de Roubaix, Tourcoing et du Mongy dans leur grande assemblée du 22 novembre dernier.

« Avant de se séparer, ils proclament qu'il est inadmissible que la Compagnie de Lille continue à payer son personnel moins que dans toutes les compagnies de France, tandis que son trafic actuel lui apporte une recette moyenne et journalière de 230 francs par voiture, contre 70 avant la guerre.

« En conséquence, le personnel des tramways, en entier, réuni ce soir, fermement résolu à faire aboutir ses revendications, repousse dès ce jour toutes les tentatives de la Compagnie pouvant faire croire au public que, pour lui donner satisfaction, il lui fallait augmenter les tarifs ;

« Charge le bureau syndical et les délégués de porter les nouvelles revendications à la Compagnie, à la Préfecture et à la Ville, en spécifiant qu'il désire les voir réaliser avant le 1er janvier prochain ;

« Envoie son fraternel salut aux camarades de Roubaix, Tourcoing et Mongy, les assure de sa parfaite solidarité et, décidé plus que jamais de vivre en travaillant, se sépare aux cris de : Vivent nos revendications ! Vive le Syndicat ! Vive l'Union des personnels des trois Compagnies ! »

A SECLIN

Syndicat des Mineurs

SECTION DE LIBERCOURT

Les ouvriers de Seclin, travaillant aux mines de Bruay, Ostricourt et ailleurs, réunis le 7 décembre, salle Planque Ambroise, au nombre de 60 environ, après avoir entendu le citoyen Meurant, secrétaire de la section de Libercourt, qui retint l'auditoire sous le charme de sa parole, démontrant la nécessité du syndicat obligatoire et réduisant à néant les attaques du capitalisme en ce qui concerne les mots « partageux » et « bolchevistes ». Par un exposé lumineux du sujet, il prouva la fausseté de ces mots dont la bourgeoisie se sert comme un épouvantail vis-à-vis de la classe ouvrière, le remercient du dévouement qu'il apporte à l'organisation syndicale et s'engagent à s'unir sous les plis de la bannière prolétarienne et à respecter les décisions du Congrès du 13 juillet 1919 qui a décrété le syndicat obligatoire et se séparent aux cris de : « Vive le Syndicat ! Vive la loi de huit heures ! Vive l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes. »

En fin de séance, la commission a été reconstituée comme suit :

Président, Deltour Jules ; secrétaire1, Hinaut Emile ; secrétaire adjoint, Six Emile ; trésorier, Planque Ambroise ; membres de la commission : Demory Désiré, Baillez Paul, Vanschoote Bernard, Druelle Anthime.

:: Convocations ::

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Section des Charpentiers-Menuisiers.— Assemblée générale le mardi 9 décembre, à 5 heures très précises du soir, à la Ville de Bruxelles, 19, rue du Molinel.

Ordre du jour : « Renouvellement de la Commission ».

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LILLE ET ENVIRONS. — 23, rue de Fives. — Aux Employés des Commissions Cantonales (Dommages de guerre). — Les employés secrétaires (des deux sexes) des commissions cantonales sont priés de se rendre à la réunion organisée spécialement pour la défense de leurs intérêts, et qui se tiendra Grand'Place, Bar de l' « Echo du Nord » (1er étage), jeudi 11 décembre, à 6 heures et demie du soir.

Aux Employés du Gaz. — Les employés de cette catégorie, travaillant au Gaz, sont priés d'assister à la réunion du vendredi 12 décembre, à 6 h. 30, au siège, 28, rue de Fives. La présence de tous est absolument indispensable, étant donnée l'importance exceptionnelle de cette réunion. La carte confédérale à jour devra être présentée.

Le secrétaire général : **A. Raux.**

SYNDICAT DES MARCHANDS AMBULANTS, ETALAGISTES, etc. — Grande réunion générale des marchands du marché de Wazemmes et des Halles Centrales, marchands bouchers et de légumes dans la grande salle de l'Union de Lille, le jeudi 11 décembre, à 5 heures du soir, où sera discutée l'importante question du nouveau tarif des droits de place, sous la présidence du camarade Coussement.

Orateurs : le docteur D. Verhaeghe, conseiller municipal ; Me Moithy, avocat-conseil du syndicat ; H. Lobert, des Transports ; P. Janssens, secrétaire-délégué de la 8e section.

Tous à la réunion, il y va de l'intérêt général.

La Commission.

PARTI SOCIALISTE

Section Lilloise

AVIS IMPORTANT

LES ELUS ET MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE SONT INVITES A SE REUNIR MARDI 9 DECEMBRE, A 6 HEURES DU SOIR, AU SIEGE DU COMITE FEDERAL, 28, RUE DE FIVES.

A FACHES-THUMESNIL

Assemblée générale de la Section, le mardi 9 décembre, à huit heures, aux Quatre-Chemins.

Ordre du jour très important. — Présence indispensable.

AVIS ET COMMUNICATIONS

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES des ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX.

Le bureau de la Fédération prie les membres participants de la Mutuelle d'Adultes, ainsi que les mutualistes pupilles âgés de 18 ans, de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu, dimanche, 14 courant, à 10 heures et demie, Institut Turgot (amphithéâtre). Prière de se munir de son livret.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Les Groupes Mécanique, Peignage et Filature ont fêté dimanche, en un fraternel banquet, leur fête de Saint-Eloi.

Réunis au nombre d'une trentaine, ils évoquèrent leurs anciennes réunions que la guerre avait si tragiquement interrompues. S'inspirant de franche et bonne camaraderie, M. Sabbe, au nom du Bureau de l'Association, a félicité les organisateurs d'avoir su redonner à cette fête intime, toute son animation, exprimant l'espoir que ce sera pour les groupes le prélude d'une vie active et fructueuse.

Les convives fêtèrent le retour de M. Faidherbe, leur président, la présence de MM. Mézière et Fouvez, et c'est par des chansons que se clôtura cette agréable réunion.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Georges Vercoutère, rue Bell, 54. — René Parmentier, place de la Nation, 12. — André Crochon, avenue J. Lagache, 20. — François Vankrinkelen, rue Jean Bart. Paulette Depraeter, quai de Calais, 4.

Publications de mariages. — Guillaume Buffelle, aide-maçon, et Suzanne Caltens, soigneuse. — Désiré Ducoulombier, monteur en chauffage, et Lisa Fontaine, tisserande. — Henri Marcq, journalier, et Marie Dufermont, soigneuse. — Alphonse Hoste, photographe, et Elvire Vandenbogaerde, piqurière. — Edouard Prouvost, docteur en médecine, et Marie Bufquin, sans profession. — Maurice Cuvelier, sans profession, et Suzanne Toulemonde, sans profession. — Marcel Tiberghien, industriel, décoré de la Croix de guerre, et Madeleine Vanoutryve, sans profession. — Alphonse Pessé, apprêteur, et Maria Vancrutsen, sans profession. — Paul Destailleur, tisserand, et Zulma Ghesquière, tisserande. — Georges Dubois, coupeur d'habits, et Eugénie David, commerçante. — Emile Willac, trieur de laine, et Irma Duplat, doubleuse.

Mariages. — Jules Dehouvk, menuisier, et Hémine Lamoot, sans profession. — Adolphe Dujardin, rattacheur, et Germaine Vandeplassche, rattacheuse. — Eugène Beesmans, monteur de charpente en fer, et Marie Provost, sans profession. — Charles Verroust, employé de commerce, et Léontine Meinsier, visiteuse. — Jules Prudence, magasinier, et Oscarine Renaux, soigneuse. — Charles Leroy, menuisier, et Eva Vanhooland, sans profession. — Jules Becquet, épinglier, et Rosa Desmullier, soigneuse. — Louis Ferret, teinturier, et Julia Godet, sans profession. — Paul Masson, mécanicien, et Clémence Lamérant, tisserande. — Albert Frémerie, tourneur en fer, et Palmire Leflève, sans profession. — Jules Dipart, lithographe, et Jeanne Audennert, épluchеuse. — Théophile Van Wambeke, mécanicien, et Marie Noël, sans profession. — Léon Vandecaveye, mécanicien, et Denise Lampaert, épluchеuse. — Raymond Hourez, employé de commerce, et Clémence Delange, confectionneuse. — Jules Christian, tourneur en bois, et Léontine Corriaux, bobineuse. — Louis Deronne, rentreur, et Marie Deseamps, tisserande. — Léonard Bétermiez, sans profession, et Madeleine Lonck, bobineuse. — Emile Fournier, peintre en bâtiment, et Marie Gaillot, retordeuse. — Victor Lepauw, apprêteur, et Pauline Deraedt, doubleuse. — Louis Delhaye, camionneur, et Eugénie Lemahieu, dévideuse. — Emile Willecomme, confiseur, et Malvina Lapaille, soigneuse. — Léon Lyeklama, encolleur, et Hortense Torremans, sans profession. — Louis Dujardin, bonnetier, et Marguerite Dernessine, cannetière. — Lucien Henneuse, bonnetier, et Marie Décottignies, sans profession. — Georges Chaquet, teinturier, et Julienne Decottignies, soigneuse. — Raphaël Hischhind, photographe, et Yvonne Lebrun, sans profession. — Arthur Vanwynsberghe, employé de commerce, et Fernande Nys, couturière. — Théophile Vancoethuyse, cordonnier, et Germaine Rogier, soigneuse. — Marcel Batselé, contremaître, et Rosalie Koch, sans profession. — Nestor Hector, employé au chemin de fer, et Julienne Faes, couturière. — Albert Hollebart, employé au chemin de fer, et Marguerite Wuillart, confectionneuse. — Emile Witteboile, domestique, et Maria Decottignies, piqurière. — Louis Dujardin, maçon, et Léontine Delbecque, soigneuse. — Henri Hermez, trieur, et Marie Lanneau, servante. — Charles Spender, palefrenier, et Francine Le Garrec, sans profession. — André Bourgeois, rentreur, et Maria Parmentier, soigneuse. — Clovis Braem, domestique, et Aline Motte, bobineuse. — Louis Delacroix, teinturier, et Flore Lebbrecht, tisseuse. — Henri Massens, et Marie Desrousseaux, épluchеuse. — Camille Prévost, employé, et Angèle Massens, peigneuse. — Victor Swinvort, domestique, et Adrienne Marcy, confectionneuse.

Décès. — Lucienne Hagermans, 12 jours, rue de l'Alma, fort Frasez, 16 bis. — Jules Destombes, 68 ans, rue d'Anzin, 46. — Charles Pattein, 74 ans, rue du Nord, 4. — Angèle Aluans, 68 ans, rue Dampierre, 42. — Pierre Matroye, 59 ans, rue de la Vigne, 33.

TOURCOING

LISTES ELECTORALES

La Mairie informe les électeurs de Tourcoing que les listes électorales, en vue des élections cantonales, ont été arrêtées hier, pour ce qui concerne les inscriptions et les retranchements.

Ces listes ont été déposées au bureau du Secrétariat.

Apprenez rapidement sous la
STENO-DACTYLO
Demandez le Prospectus gratuit
des Etablissements JAMET-BUFFEREAU
74 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE

" Bis ! Bravo ! "

Mlle Yvonne Bisson, fille de l'entrepreneur bien connu à Ferdrupt (Vosges), a fait dans ces dernières années deux passes de maladie. Anémie la première fois, suites de grippe la seconde. Chaque fois elle s'est adressée aux Pilules Pink pour la tirer d'affaire et lui faire connaître de meilleurs jours et chaque fois les Pilules Pink n'ont pas menti au dicton :

Quand la maladie sera contre vous,
Les Pilules Pink seront avec vous.

Lisons, d'ailleurs, ce qu'écrit Mlle Bisson ; c'est plein de logique :

Mlle Yvonne BISSON. (Cl. Notter.)

« Il y a deux ans, je me trouvais très anémiée, et, malgré les fortifiants et une nourriture choisie, les forces ne revenaient pas et mes parents étaient très inquiets de ne voir aucun changement à mon affaiblissement. On leur conseilla enfin de me faire prendre les Pilules Pink et en quelques semaines j'étais de nouveau parfaitement bien. Dernièrement, j'ai eu une violente attaque de grippe. On a fini par faire tomber ma fièvre, mais dans quel état d'anémie j'étais. Pire que la première fois. J'ai, de nouveau, naturellement, pris les Pilules Pink et j'ai très vite retrouvé mes forces, mon appétit, mes bonnes couleurs. Tant et si bien qu'on peut dire que les Pilules Pink vous enlèvent le mal comme avec la main. »

Et voilà, on ne peut mieux dire, comme avec la main, c'est bien vrai.

Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque pilule et sont ce qu'il y a de mieux pour combattre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les troubles de croissance, les maux d'estomac, migraine, palpitations, l'épuisement nerveux, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

AVIS MORTUAIRE

Les familles Olivier, Stuyvaert et Me Ch. de Lauwereyns, avocat, ont la douleur de vous faire part de la mort de Monsieur **Georges OLIVIER**, leur parent et Secrétaire, décédé à Lille, le 7 décembre 1919, dans sa 31e année. Les FUNERAILLES auront lieu le **jeudi 11 décembre**, à neuf heures, à l'église Saint-Sauveur. Inhumation au cimetière du Sud. Réunion à la maison mortuaire : 8, rue Ovigneur (place Jacquart).

Les amis du défunt sont priés de considérer cet avis comme une invitation. 2406.

Le Travail et l'Économie

PROCURENT le Bien-Etre

Ecoutez ce conseil dicté par l'économie :

« Vous venez de recevoir.... mettons mille francs, de... mettons aussi du bureau des dommages de guerre. Vous allez au **BIEN-ETRE**, 2 bis, rue Arnould-de-Vuez, à Lille (la rue Arnould-de-Vuez se trouve au 137, boulevard de la Liberté). Au **BIEN-ETRE**, vous versez 335 fr. et vous obtenez mille francs de bons. Vous achetez ce dont vous avez besoin dans différents magasins et vous payez avec ces bons. Vous vous faites donner une facture acquittée (vous pouvez l'exiger, puisque le **BIEN-ETRE** la paye pour vous au comptant). Il vous reste donc 665 fr. Vous achetez des Bons de la Défense Nationale. Avec 665 fr. vous en avez pour 700 fr., d'où bénéfice de 35 fr., tout en aidant votre patrie. Mais vous devez 665 fr. au **BIEN-ETRE**, qui a payé votre facture de mille francs. Vous remboursez cette somme **avec le fruit de votre travail** par petits acomptes échelonnés à la semaine, quinzaine ou au mois.

» Vous avez ainsi 700 fr. d'économie, qui vous viendront à point si vous tombiez malade. Et si, comme nous vous le souhaitons, il ne vous arrive jamais malheur, si vous travaillez bien et **surtout si vous économisez**, ainsi que nous vous l'indiquons plus haut, vous vous assurerez une longue vie toute de quiétude, de bonheur et de Bien-Etre. 6129.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

L'affaire des détournements

ON INTERROGE UN TEMOIN

M. le juge d'instruction, chargé de l'affaire des détournements, commis par le jeune Boudéré, au préjudice de la commune d'Haubourdin, a entendu hier M. Bernard, qui employa l'inculpé.

Ce témoin a déclaré qu'il avait remarqué que Boudéré menait largement la vie, mais qu'il n'avait pas supposé que l'argent dépensé ainsi par l'intéressé, provenait de vols.

Le nommé Pollet, actuellement soldat à la 20e section d'imprimerie Nationale à Paris, et qui travaillait en compagnie de l'inculpé, sera interrogé par commission rogatoire.

D'autre part, des recherches seront faites dans les banques, afin de savoir si Boudéré n'y a pas fait de dépôt pour son compte.

Ajoutons que ce dernier a choisi pour défenseur Me Bertin, avocat à la Cour d'appel de Douai.

Souscrivez à l'Emprunt du Crédit National

Si vous voulez faire œuvre patriotique :
Si vous voulez augmenter votre revenu :
SOUSCRIVEZ aux Obligations 5 % nets de tous impôts présents et futurs que va émettre le CREDIT NATIONAL à 495 francs et qui sont remboursables à 600 francs.

Si vous voulez augmenter votre fortune :
SOUSCRIVEZ à l'émission du CREDIT NATIONAL, qui aura annuellement :

4	lots de	1 million.	
4	—	500.000	francs.
20	—	100.000	—
40	—	50.000	—

SOUSCRIRE A L'EMPRUNT DU CREDIT NATIONAL c'est faire acte de prévoyance, tout en se garantissant un intérêt très rémunérateur de plus de 5 % :

C'est empêcher